

Délibération DEL-B-2023-040

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 23 MAI 2023

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt-trois mai deux mille vingt-trois, à 16h00, le Bureau Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 26 – Quorum : 14

**Présents (20)** : Pierre-Yves MAROLLEAU, Cécile VRIGNAUD, Christine SOULARD, Jérôme BARON, Joël BARRAUD, Serge BOUJU, Johnny BROSSEAU, Pierre BUREAU, Yves CHOUTEAU, Dany GRELLIER, Sébastien GRELLIER, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Pascal LAGOGUEE, Emmanuelle MENARD, Claire PAULIC, Gilles PETRAUD, Claude POUSIN, Dominique REGNIER, Anne-Marie REVEAU

**Pouvoirs (2)** : Nicole COTILLON À Pierre-Yves MAROLLEAU, Thierry MAROLLEAU À Claire PAULIC,

**Absents (6)** : Jean-Yves BILHEU, Nicole COTILLON, Thierry MAROLLEAU, François MARY, Jean Claude METAIS, Philippe ROBIN

**Date de convocation** : 17-05-2023

**Secrétaire de séance** : Madame Claire PAULIC

## PETITE ENFANCE

### Petite enfance : demande de subvention CAF "matériel et mobilier" année 2023

**Vu** l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au fonctionnement du Bureau ;

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire DEL CC-2021-191 09/11/2021 relative aux délégations de pouvoirs au Bureau communautaire et au Président ;

**Considérant** les crédits inscrits au budget 2023 ;

Il s'agit de solliciter une subvention auprès de la CAF des Deux-Sèvres pour l'acquisition de matériel et mobilier destiné aux services petite enfance pour l'année 2023.

La Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres dispose de fonds propres d'action sociale, destinés au co-financement de l'investissement matériel et mobilier au sein des services petite enfance.

La demande d'aide financière à l'investissement, effectuée auprès de la CAF des Deux-Sèvres, répond à différents objectifs :

- Assurer le renouvellement du matériel électroménager ;
- Assurer la sécurité des enfants en lien avec les visites PMI ;
- Améliorer la qualité d'accueil des enfants et des familles ;

- Acquérir du nouveau matériel et mobilier (renouvellement des matériels vétustes, favoriser la découverte chez les enfants, aménagements de l'espace) ;
- Prévenir l'usure physique du personnel par l'amélioration des conditions de travail ;

**Plan de financement :**

Dépenses INVESTISSEMENT	Toutes dépenses	Recettes INVESTISSEMENT	Recettes
	HT		HT
<b>Matériel</b>	<b>39 112 €</b>	<b>Financement</b>	<b>39 112 €</b>
EAJE 123 soleil	4 020 €	Subvention caf	27 382 €
EAJE calinous	3 657 €	Autofinancement	11 730 €
EAJE chamaille	2 884 €		
EAJE pirouette	20 185 €		
EAJE ptits momes	1 036 €		
rpe moncoutant	900 €		
coordinaiton pe	6 430 €		
<b>TOTAL HT</b>	<b>39 112 €</b>		<b>39 112 €</b>

Dans ce cadre, il a été décidé de solliciter auprès de la CAF un soutien financier de 27 383€ (soit 70 % du montant HT).

**Le bureau communautaire, est invité à :**

- solliciter l'aide financière auprès de la CAF des Deux-Sèvres comme présentée ci-dessus,
  - imputer les dépenses et recettes sur le Budget Principal ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

**Après en avoir délibéré,**

**Le bureau adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté  
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,  
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **31 MAI 2023**

Notifié ou publié le **31 MAI 2023**

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère  
exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet  
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de deux mois  
à compter de la présente notification/ou publication.



*(Handwritten signature of Pierre-Yves Marolleau over the stamp)*